

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 982

présenté par
M. Véran

ARTICLE 40

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« IV. – Au 7° de l'article L. 1635 bis AE du code général des impôts, les mots : « aux articles L. 5213-4 et L. 5223-3 » sont remplacés par les mots : « à l'article L. 5213-4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.